



Le préfet donne son feu vert au déménagement de La Tuile

FRIBOURG • *Les recours des futurs voisins du centre, à la route de Marly, ont été rejetés. Le préfet a estimé qu'en dix ans l'institution avait toujours su maîtriser ses nuisances. Le centre de logement d'urgence devrait ouvrir ses portes en août.*

ANTOINE RÜF

Le centre de logement d'urgence de La Tuile pourra quitter ses baraquements insalubres de la route de Bourguillon pour s'installer à la route de Marly. Le préfet a en effet déclaré irrecevables et écarté les recours déposés par deux voisins, qui s'étaient opposés aux travaux de transformation du bâtiment.

Sur cette base, Madeleine Christinaz, porte-parole de l'association de La Tuile, indique que les travaux pourraient commencer relativement rapidement. Le déménagement du centre, qui était originellement prévu pour le mois d'août prochain, devrait pouvoir se dérouler selon le programme.

OPPOSITIONS RETIRÉES

Une séance d'information organisée pour les voisins par La Tuile en janvier avait amené deux des quatre voisins qui s'étaient opposés à retirer leurs oppositions.

Les deux derniers opposants faisaient valoir devant le préfet que l'arrivée du centre de logement d'urgence porterait atteinte à l'image du quartier et de l'Université toute proche, et entraînerait une diminution de la

valeur des immeubles proches. Ils alléguaient en outre que la nouvelle fonction de l'immeuble le rapprochait plutôt d'un hôtel que d'un immeuble d'habitation, seul admis dans cette zone de la ville.

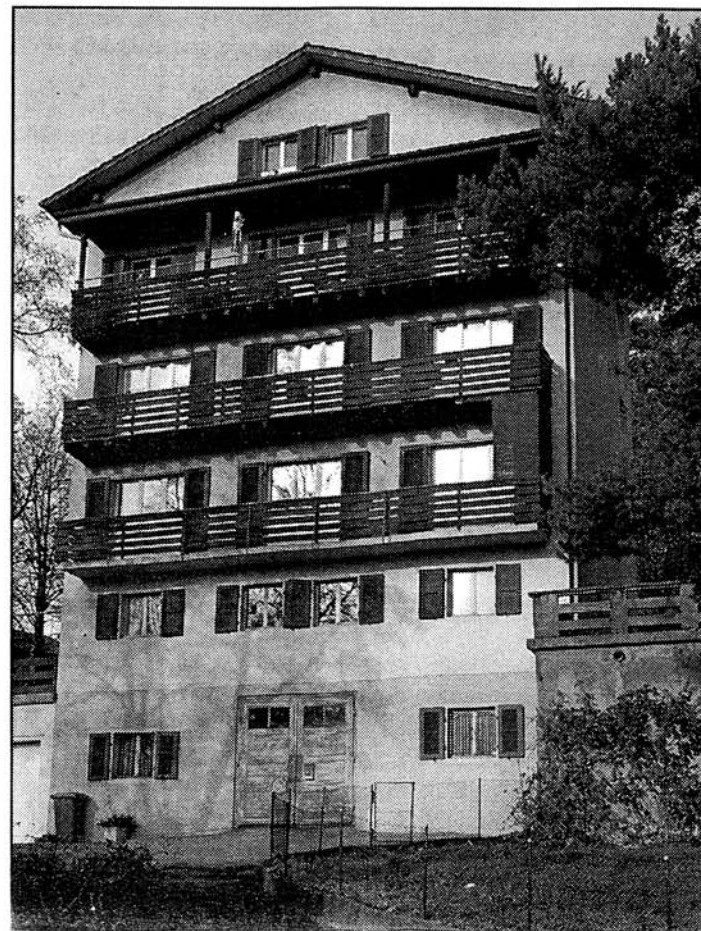
En rejetant les recours, le préfet a souligné que la gestion de La Tuile a toujours été efficace, a su maîtriser les nuisances et n'a entraîné aucune intervention policière en dix ans. Sous cet angle, l'immeuble de La Tuile ne diffère guère de n'importe quel autre locatif.

30 000 NUITÉES EN DIX ANS

Son personnel est formé, compétent et présent sur les lieux, ce qui donne des garanties de tenue. Quant à l'éventuelle consommation de drogue dans les parages du centre, elle représenterait peut-être un problème de police, mais certainement pas de police des constructions.

En une dizaine d'années, La Tuile a enregistré près de 30 000 nuitées. Les baraquements qu'elle occupe au bas de la route de Bourguillon, dans un ancien centre pour requérants d'asile, ne répondent plus aux exigences sanitaires et d'intimité minimales. La commune a d'ores et déjà décidé de les démolir.

AR



En août, La Tuile devrait ouvrir ses portes dans cet immeuble de la route de Marly.

ALAIN WICHTA